



Coordonnateur

Pr. Moustapha ARAHOU

Département de Biologie

☎ : 05 37 77 54 61

GSM : 06 61 30 51 84

E-Mail : arahou@fsr.ac.ma

MASTER

Production végétale

Durée d'accréditation : 2010 — 2013
Durée de la formation : deux ans

Ce master se compose, en plus des modules de spécialisation dans le domaine végétal, de 7 modules en commun avec un autre master proposé également par le département de Biologie : Master « Biodiversité, Gestion et Conservation ».

Les enseignements proposés dans les modules communs, programmés en S1 et S2, concernent les disciplines qui sont indispensables pour des formations en biologie, ou qui complètent les connaissances acquises au cours du cycle licence SVI. Ils visent à donner une formation de base pour permettre aux étudiants de pouvoir suivre les enseignements des modules de spécialisation.

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances fondamentales sur :
 - les bases de la production végétale,
 - l'amélioration des plantes et la maîtrise des impacts environnementaux,
 - l'évaluation de la qualité des produits végétaux.
- S'initier et se familiariser avec les techniques et les méthodes de base de la recherche scientifique et de mettre en œuvre les connaissances fondamentales acquises.
- Dynamiser la recherche au niveau du département.
- Intégrer les écoles doctorales proposées par l'université.

Contenu de la formation

Modules communs

1er Semestre

M1: Bioinformatique & Statistiques; M2: Génétique; M3: Biologie moléculaire; M4 : Anglais scientifique et communication.

2ème Semestre

M5 : Évolution & Biogéographie ; M6 :Microbiologie du sol; M7 : physiologie végétale; M8 : Climatologie et méthodes de diagnostic des milieux naturels.

3ème semestre

M9 : Bois et écologie forestière ; M10 : Amélioration et protection des plantes; M11 : Plantes aromatiques et médicinales; M12 : Taxonomie et méthodes de conservation.

4ème Semestre

M13; M14; M15 et M16: Modules d'initiation à la recherche.

Condition d'accès

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence SVI ou d'un diplôme équivalent.

Procédure de sélection

Étude du dossier : l'admission sera cautionnée, par une commission issue des équipes pédagogiques participant à l'enseignement de ce master, après une étude détaillée du dossier.

Entretien : les candidats dont les dossiers seront retenus devront passer un entretien devant une commission composée d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation.

Dossier de candidature

- ♦ Demande manuscrite et Lettre de motivation ;
- ♦ Fiche de candidature dûment remplie ;
- ♦ *Curriculum vitae* avec photographie d'identité ;
- ♦ Copies des diplômes ou attestations de réussite;
- ♦ Relevés des notes ;
- ♦ Photocopie de la CIN ;
- ♦ Lettres de recommandation, attestations de stages.

Dates limites

- Date limite de dépôt du dossier : **16 juillet 2011**
- Convocation à l'entretien : **06/07 septembre 2011**
- Affichage des résultats : **09 septembre 2011**
- Délai des inscriptions : **16 septembre 2011**
- Démarrage des cours : **19 septembre 2011**

Les dossiers doivent être déposés au bureau du 3ème cycle